

# LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Mars 2008

Volume 5, N° 1

## Sommaire du contenu

### **Nouveaux horizons pour une économie en expansion.**

Le Canada connaît l'une des périodes d'expansion économique les plus longues de son histoire. Or, malgré une forte croissance de l'emploi, les gains réels en matière de rémunération et de revenu du travail sont minces. Les profits se sont décuplés, mais l'investissement en capital n'a pas augmenté au même rythme. Le déplacement des richesses vers le capital financier a conduit à des hausses successives qui génèrent de gros profits à court terme, mais peu de bénéfices réels durables ou de croissance de la productivité.

À un moment où les dernières périodes de prospérité de l'immobilier et de l'industrie des ressources se produisent et suivent leur cours, la croissance économique ralentit. Le capital financier se tourne vers ses prochaines sources d'investissement à rendement élevé. La privatisation des services publics par l'entremise des PPP et la privatisation des solutions aux changements climatiques comptent parmi ces nouveaux horizons. Cette section contient également des prévisions consensuelles des principaux indicateurs économiques pour le Canada et les provinces.

### **La vigueur du marché de l'emploi continue de surprendre.**

Le Canada a continué de créer de nouveaux emplois à un rythme rapide dans les deux premiers mois de 2008, poursuivant depuis l'an dernier une vigoureuse croissance de l'emploi. Ces nouveaux emplois comprennent des hausses étonnantes dans la construction, l'administration publique et dans des services privés mieux payés. Mais, les chiffres mensuels peuvent être variables et doivent être interprétés prudemment.

### **Retour vers le futur : la moyenne des salaires horaires dépasse finalement les niveaux de 1991.**

La plupart des travailleurs ont profité de la hausse des salaires réels des dernières années, mais le salaire réel moyen vient juste d'atteindre son niveau de 1991. Cette section illustre comment les salaires réels sont calculés par province. Ils montent dans l'Est, chutent au centre du Canada et ne sont qu'en légère hausse réelle dans l'Ouest.

**Rémunération des femmes : tirant toujours de l'arrière, elle ne rattrape pas celle des hommes.** La réduction de l'écart salarial entre les hommes et les femmes est encore bloquée. Dans bien des cas, au cours des dernières années, l'écart s'est même amplifié. La différence de salaires a empiré dans certains des emplois les moins bien rémunérés, mais elle est beaucoup plus faible parmi les travailleurs syndiqués. Beaucoup plus de femmes que d'hommes occupent aussi différentes formes d'emplois précaires qui sont moins bien payés, offrent moins de sécurité et moins d'avantages que des emplois plus sûrs. En réduisant les services nécessaires pour soutenir les emplois sûrs en plus de réduire les possibilités de bons emplois, la privatisation des services publics nuit aux progrès des femmes de multiples façons.

**L'inflation des prix à la consommation montre peu de signes d'apaisement.** La hausse du dollar canadien et la réduction de la TPS auraient dû réduire le taux d'inflation, mais ce dernier ne manifeste que peu de signes d'apaisement. Des prix plus élevés pour l'énergie, les intérêts hypothécaires et les services publics ont contribué à maintenir ce taux élevé. L'impact de cette hausse des prix continue de peser lourd sur les Canadiens à faible revenu.

### **Les conventions signées en 2007 ont apporté les gains salariaux les plus imposants depuis 20 ans.**

Ces gains sont modestes et arrivent bien tard, mais les conventions collectives signées en 2007 ont apporté aux travailleurs leurs gains les plus importants en matière de salaire réel en 20 ans. Dans la plupart des provinces, les travailleurs ont obtenu des augmentations du salaire de base équivalentes à 1 % de plus que l'inflation, mais l'augmentation des salaires en Alberta reste à la traîne par rapport au taux d'inflation de cette province.

*Le bulletin Le climat économique pour les négociations est publié quatre fois l'an par le Syndicat canadien de la fonction publique. Le prochain numéro paraîtra en juin 2008. Pour toute correction, question, suggestion ou contribution, veuillez communiquer avec Toby Sanger ([tsanger@cupe.ca](mailto:tsanger@cupe.ca)).*



# LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

## Nouveaux horizons pour une économie en expansion

Le Canada connaît l'une des plus longues périodes d'expansion économique de son histoire. Depuis la dernière récession qui a pris fin en 1991, nous avons connu plus de seize ans de croissance économique. Depuis,

- la taille de notre économie – la valeur de ce que nous produisons et vendons – a augmenté de 63 % en dollars réels, compte tenu de l'inflation;
- le PIB du Canada a augmenté de 38,5 % en dollars réels par personne, passant de 32 142 \$ à 44 504 \$ l'an dernier (en \$ 2007).

Pourtant, il est probable que la plupart des Canadiens ne se sentent pas 38,5 % mieux qu'il y a 16 ans.

Et il y a une bonne raison pour qu'il en soit ainsi.

Durant toute la période allant de 1991 à 2007, le salaire horaire réel moyen n'a augmenté, lui, que de 0,7 %<sup>1</sup>.

Ce pourcentage revient à une hausse moyenne de 12 cents l'heure sur seize ans, c'est à dire un peu plus de 200 \$ par année. Compte tenu d'une erreur de Statistiques Canada dans le calcul du taux d'inflation qui n'a jamais été révisée, on obtient une augmentation de 3 cents l'heure seulement, ou 50 \$ par année environ.

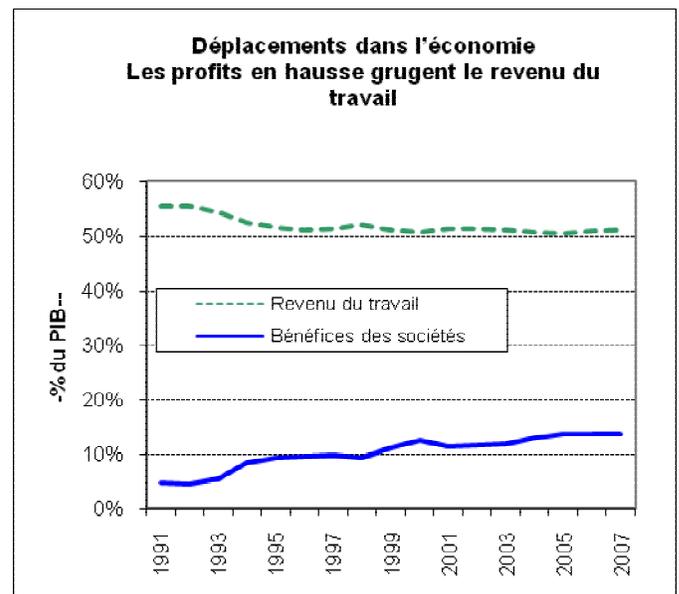
Dans certaines provinces, y compris le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et la C.-B., les salaires horaires moyens sont inférieurs, en dollars réels, à ce qu'ils étaient en 1991 (Voir en page 9 les tableaux illustrant les perspectives de revenus réels par province). Dans bien des emplois à faible revenu, l'augmentation salariale a été plus lente que la moyenne et a provoqué un recul en dollars réels.

Les mesures de l'inflation ne tiennent pas compte de nombreux autres facteurs qui influencent le coût de la vie et notre qualité de vie, y compris la disponibilité des services publics, le temps consacré aux trajets quotidiens, la désuétude accrue des biens de consommation, les taux d'imposition et la distribution du revenu.

Guère étonnant que de nombreux Canadiens se sentent plus mal qu'au début du boom actuel.

De nombreuses familles n'ont pu continuer qu'en travaillant plus longtemps et plus dur. Le ménage canadien moyen avec enfant travaille 200 heures par année de plus, qu'il y a dix ans<sup>2</sup>.

Où sont passées les richesses?



<sup>1</sup> Salaires horaires moyens, temps supplémentaire exclu. Données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail de Statistiques Canada corrigées par l'indice des prix à la consommation.

<sup>2</sup> Voir Armine Yalnyzian, *Les riches et nous*, Centre canadien de politiques alternatives, mars 2007.  
<http://www.growinggap.ca/files/RichandtheRestofUs.pdf>

Une partie des richesses est allée à l'augmentation de l'emploi et aux heures de travail prolongées. Quelque 4,2 millions de personnes de plus travaillent, et notre taux de chômage a diminué de moitié, passant de plus de 11 % à 5,8 %. Il s'agit là d'un développement très positif.

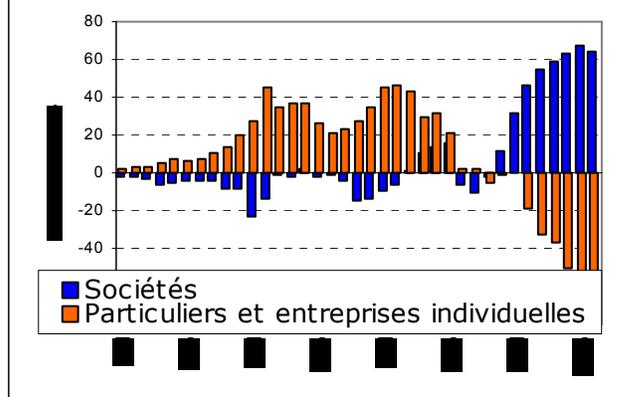
Malgré cette augmentation considérable de l'emploi, le revenu total du travail au Canada, qui comprend la rémunération, les salaires et les avantages, ne constituait l'an dernier que 51 % du PIB du Canada, alors que ce pourcentage était de 55 % durant la récession de 1991.

Les sociétés sont les grandes gagnantes au cours de cette période. Leurs profits sont passés de 32,9 milliards de dollars en 1991 à 210 milliards de dollars en 2007, une augmentation de plus de 530 %. Une fois corrigés en fonction de l'inflation et de la croissance de la population, les chiffres indiquent que les profits des sociétés ont triplé. La part de l'économie qu'ils représentent a, elle aussi, triplé, passant de 4,8 % en 1991 à 13,7 % en 2007 – le plus haut niveau enregistré au Canada.

Le « bénéfice » ne devrait pas être un mot à proscrire. Les bénéfices sont une incitation nécessaire aux investissements qui seront à l'origine d'une croissance future. Cependant, le taux actuel des bénéfices est excessif et trop se transforme en investissements spéculatifs, en fusions et acquisitions, en rachats d'actions et tout simplement en argent liquide, et beaucoup trop peu dans des investissements productifs dans l'économie canadienne. Cette situation a déformé les décisions d'investissement et semble aussi avoir fait monter la valeur du dollar canadien<sup>3</sup>.

Depuis 1998, les profits des sociétés ont augmenté à un taux moyen de 10,4 % par année, alors que le taux annuel de l'investissement de capital des entreprises n'a pas dépassé 5,2 %. L'investissement des entreprises dans la machinerie et l'équipement a augmenté au taux de 2,9 % par année seulement. Ce faible taux de réinvestissement explique en grande partie la faible croissance de la productivité au Canada.

### Croissance sans précédent des surplus de sociétés – et déficits dans les ménages



Conséquemment, les sociétés canadiennes ont accumulé des surplus sans précédent<sup>4</sup>. Au cours des huit ans de 2000 à 2007, ces surplus se sont élevés à 397 milliards de dollars, l'équivalent de 32 000 \$ par ménage au Canada.

En même temps, étant donné la croissance lente de la rémunération et la hausse du coût des maisons, le secteur des particuliers (ménages et entreprises non constituées) a accumulé des déficits et des dettes toujours croissants. Durant les huit dernières années, ces déficits des ménages ont totalisé 258 milliards de dollars – l'équivalent de 20 750 \$ par ménage.

Durant ces années, le secteur des administrations publiques a aussi accumulé des surplus de près de 100 milliards de dollars, provoquant ainsi un effondrement de ses coûts d'emprunt – et moins de dettes garanties par l'État à la disposition des investisseurs.

La richesse s'est donc déplacée dans l'économie :

- au sein du secteur des ménages vers ceux ayant des revenus supérieurs et plus d'actifs,
- du secteur des ménages vers le secteur des entreprises, et
- au sein du secteur des entreprises, du capital industriel vers le capital financier.

<sup>3</sup> Voir Jim Stanford, *Building a Diversified, Value-Added Productive Economy*, Travailleurs et travailleuses canadien(ne)s de l'automobile, 2008.  
<http://www.caw.ca/whoweare/CAWpoliciesandstatements/pdfs/CompetitionInvestissementPanel.pdf>

<sup>4</sup> Le surplus ou le déficit d'un secteur équivaut à son revenu moins ses dépenses courantes et ses investissements de capitaux.

Ces consortiums massifs et croissants de capital financier, dont une grande part est constituée de capital à risque privé et de fonds de placement spéculatifs, reçoivent aussi radicalement la nature de notre croissance et de notre développement économiques.

Le capital financier est de plus en plus à la recherche d'investissements spéculatifs risqués qui produiront des taux de rendement élevés, grâce aux éléments suivants :

- faibles taux d'intérêt (avec moins de dettes gouvernementales),
- faibles taux d'investissement dans le capital productif,
- faibles taux d'imposition sur les gains de capital à court terme, et
- très faible risque de perte en cas de baisse – que ce soit en raison de pertes personnelles ou de poursuites judiciaires – pour les acteurs de l'industrie de la finance qui profitent le plus de ces investissements spéculatifs.

Le Canada affiche des niveaux particulièrement bas de poursuites judiciaires, de pertes ou de pénalités pour ceux qui ont énormément profité d'activités organisationnelles frauduleuses et fallacieuses ou de spéculation à haut risque. Ce sont souvent les fonds de retraite et les petits investisseurs individuels qui sont les principaux perdants dans cette activité.

Lorsque le secteur financier souffre lui-même de pertes substantielles, nos gouvernements, intéressés à protéger la « stabilité des marchés financiers », sont prompts à le sortir d'affaire.

Au cours de la dernière décennie, ce décalage entre le risque et la récompense<sup>5</sup> ainsi que le manque de règlements efficaces ont alimenté des booms et des récessions successives.

L'essor de l'Internet de la fin des années 1990 a permis à certains de devenir très prospères, mais a aussi détruit les économies de nombreux autres. Il a permis la réalisation de certains progrès technologiques, mais a aussi détourné des fonds d'investissements plus productifs. Pour le Canadien ordinaire, ses retombées ont été minces.

Le plus récent boom économique durable au Canada s'appuyait sur les investissements dans les biens immobiliers et dans le secteur des ressources. Le laxisme de la réglementation des marchés financiers et les lacunes de la législation fiscale ont aussi contribué à alimenter une hausse, particulièrement canadienne, des petits investissements dans les fonds de titre à revenu fixe, mais ces activités ont cessé avant de causer trop de dommages.

Le boom immobilier a pris fin aux É.-U. l'an dernier et il est probable qu'il poursuivra sa course au Canada cette année. Le prix des marchandises continue à monter, et le secteur des ressources continue d'afficher une certaine hausse, mais le ralentissement des économies américaines et chinoises aura tôt fait de faire des victimes. Puisque nombre des plus grosses sociétés exploitantes de ressources du Canada ont déjà été liquidées, les Canadiens recevront de toute façon une part moins grande des profits et des retombées avantageuses.

Les prévisions de la croissance économique du Canada ont déjà été coupées d'un pourcentage pour cette année (Voir le tableau *Perspectives économiques canadiennes* à la page 5). On s'attend à ce que la croissance de l'emploi chute à 1,2 %, en baisse par rapport à 2,3 %, l'an dernier. Le ralentissement aux États-Unis pourrait réduire le PIB du Canada de deux pourcentages additionnels, tandis qu'un ralentissement du marché de l'habitation au Canada pourrait faire la même chose<sup>6</sup>.

Des taux élevés de dépenses de consommation ont permis à l'économie canadienne de garder un rythme de croissance élevé au cours de la dernière année, mais compte tenu des faibles taux d'épargne et de la hausse des taux d'intérêt, elle ne pourra pas être maintenue sans une croissance plus rapide de la rémunération; croissance qui a peu de chances de se produire. L'investissement des entreprises devrait augmenter cette année, mais il y a des limites aux montants que des sociétés investissent dans une économie au ralenti.

Le capital nominal est déjà en quête du prochain secteur qui permettra des investissements à rendements élevés. Pour offrir des bénéfices élevés et des primes considérables à l'industrie de la finance, il doit générer une hausse et une perspective de rendements réels ou perçus élevés pour les investisseurs.

<sup>5</sup> Dans la terminologie économique, ces derniers représentent les « échecs du marché » notoires, c'est-à-dire « le problème principal-agent » et « l'information asymétrique ».

<sup>6</sup> Voir Mark Weisbrot, *The Economic Impact of a U.S. Slowdown on the Americas*, Center for Economic and Policy Research, mars 2008. <http://www.cepr.net/index.php/publications/reports/the-economic-impact-of-a-u.s.-slowdown-on-the-americas/>

Parmi les nouveaux domaines les plus prometteurs au Canada et aux États-Unis<sup>7</sup>, mentionnons d'abord le financement de l'infrastructure publique. Par l'entremise des partenariats publics-privés, il offre des rendements élevés à faible risque, garantis par le gouvernement. Il y a ensuite les investissements dans les technologies environnementales « propres » et l'échange de droits d'émission de carbone. Les investissements dans l'eau – que le magazine *Fortune* appelle « le pétrole du 21<sup>e</sup> siècle » – sont aussi fortement encouragés.

La promotion des PPP dans les infrastructures publiques est déjà en bonne voie au Canada, mais commence vraiment à peine aux États-Unis.

Le Canada traîne derrière les États-Unis pour ce qui est de l'investissement dans l'énergie de recharge et l'économie verte, mais les choses bougent rapidement. Le numéro de mars 2008 du magazine *Canadian Business* est presque entièrement consacré aux investissements verts, y compris un article-vedette qui porte sur « cinq technologies propres sur lesquelles miser ».

Les banques d'investissement expriment de plus en plus un vif intérêt aux commissions lucratives et constantes que l'échange des crédits de carbone leur apportera. Le marché mondial des crédits de carbone a augmenté d'une moyenne de 73 % par année au cours des trois dernières années. Il devrait atteindre 92 milliards de dollars cette année et maintenir une croissance rapide. À ce niveau, il pourrait facilement générer plus de 5 milliards de dollars par année en frais de financement et en commissions pour l'industrie financière.

L'environnement et la privatisation des services publics apparaissent comme la prochaine grande source de rendements élevés pour le secteur financier. Cette fois-ci, les ménages étant coincés et endettés, le capital financier se tourne vers le gouvernement pour qu'il subventionne ses rendements élevés grâce aux PPP et à la privatisation des mesures liées aux changements climatiques.

Le secteur privé a un rôle important à jouer dans le développement des nouvelles technologies et dans l'investissement dans ce domaine. Mais, encore une fois, les intérêts spéculatifs sont susceptibles de gonfler les prix et les coûts, ce qui conduirait inévitablement à un effondrement par la suite. On tirera peut-être profit du développement de nouvelles technologies, mais ces avantages ne feront sans doute pas le poids face à la perte que provoquerait un autre épisode d'activités spéculatives non planifiées.

Le climat mondial est un bien public absolu. Il ne peut être vraiment protégé que si les gouvernements et le secteur public prennent le leadership et élaborent et mettent en œuvre des solutions au lieu de le céder au secteur privé comme un autre champ d'expansion à partir duquel ce dernier pourra réaliser des bénéfices élevés à court terme.

Dans ces deux domaines, la privatisation fait en sorte que ce sont les ménages à revenu faible et moyen qui devront porter tout le poids des coûts. Ce sont eux qui devront assumer les prix plus élevés, les frais d'utilisateurs, les subventions aux marchés financiers et ses pertes constantes. Les investissements privés dans ces domaines pourraient contribuer à maintenir la croissance de l'économie à court terme, mais, à long terme, ils ne produiront que peu d'avantages durables pour le secteur public, notre économie et notre environnement.

---

<sup>7</sup> Voir Eric Janszen, *The Next Bubble*, Harper's Magazine, février 2008 pour un bon examen de cette question dans le contexte des É.-U.

<b>Perspectives économiques canadiennes</b>				
<i>Taux de croissances annuelles (si non indiqué)</i>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	
<b>Croissance de l'économie</b>				
PIB réel	2,7 %	1,8 %	2,4 %	
- Dépenses de consommation	4,7 %	3,1 %	3,1 %	
- Investissement des entreprises	4,4 %	6,4 %	4,7 %	
- Dépenses gouvernementales	3,6 %	3,6 %	3,5 %	
<b>Marché du travail</b>				
Croissance de l'emploi	2,3 %	1,2 %	1,0 %	
Taux de chômage	6,0 %	6,2 %	6,2 %	
Croissance de la productivité	0,2 %	0,6 %	1,4 %	
Inflation – Indice des prix à la consommation	2,2 %	1,5 %	1,9 %	
Profits des sociétés avant taxe	5,8 %	-1,1 %	3,7 %	
Revenu personnel réel disponible	3,7 %	2,5 %	3,0 %	
Taux d'épargne personnel	1,5 %	1,1 %	1,0 %	
Logement début (000s)	229	206	192	
<b>Taux d'intérêt et de change</b>				
Court terme, 3 mois - Bon du trésor	4,17 %	3,48 %	3,89 %	
Long terme, 10 ans - Bon	4,34 %	3,97 %	4,37 %	
Taux de change \$ EU/\$ C	93,04 \$	97,09 \$	94,25 \$	
Moyenne consensuelle basée sur les plus récentes prévisions de différents pronostiqueurs canadiens au 6 mars 2008.				

<b>Perspectives provinciales</b>								
% croissance annuelle (sauf indication)	PIB réel		Emploi		Chômage		Inflation	
	2008	2009	2008	2009	Taux		2008	2009
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Terre-Neuve-et-Labrador	1,0	1,3	0,4	0,6	13,0	12,6	1,2	1,5
Île-du-Prince-Édouard	1,5	1,8	0,5	0,5	10,2	10,3	1,4	1,8
Nouvelle-Écosse	2,1	2,7	1,2	1,1	7,6	7,4	1,5	2,1
Nouveau-Brunswick	2,2	2,5	1,1	1,0	7,3	7,1	1,5	1,8
Québec	1,3	2,2	0,8	0,8	7,2	7,2	1,3	1,7
Ontario	1,2	2,2	0,8	0,8	6,7	6,9	1,4	1,7
Manitoba	2,5	2,7	1,2	1,1	4,4	4,1	2,0	1,9
Saskatchewan	3,3	2,8	1,7	1,1	4,0	4,0	2,7	2,5
Alberta	3,0	3,0	2,0	1,8	3,7	3,7	2,9	2,8
Colombie-Britannique	2,6	3,1	2,0	2,0	4,3	4,3	1,7	2,3
Basé sur des prévisions consensuelles de nos différents pronostiqueurs.								

## La vigueur du marché de l'emploi continue de surprendre

La vigueur du marché de l'emploi au Canada continue de surprendre. Selon l'Enquête sur la population active de Statistiques Canada, l'emploi a encore augmenté. En effet, 43 000 nouveaux emplois se sont ajoutés en février gardant le niveau de chômage à 5,8 %, niveau de chômage le plus bas en 33 ans.

Selon cette enquête, 90 000 nouveaux emplois se sont ajoutés au cours des deux premiers mois de cette année. Ces derniers assurent la poursuite de la croissance de l'emploi de plus de 2 % qu'a connue le Canada en 2007. Tous les nouveaux emplois enregistrés étaient à temps plein, tandis que les emplois à temps partiel sont en baisse. La croissance de l'emploi est également répartie entre les hommes et les femmes.

L'emploi augmentant plus rapidement que la population active et la population en général, les taux de chômage et d'emploi ont atteint des niveaux records.

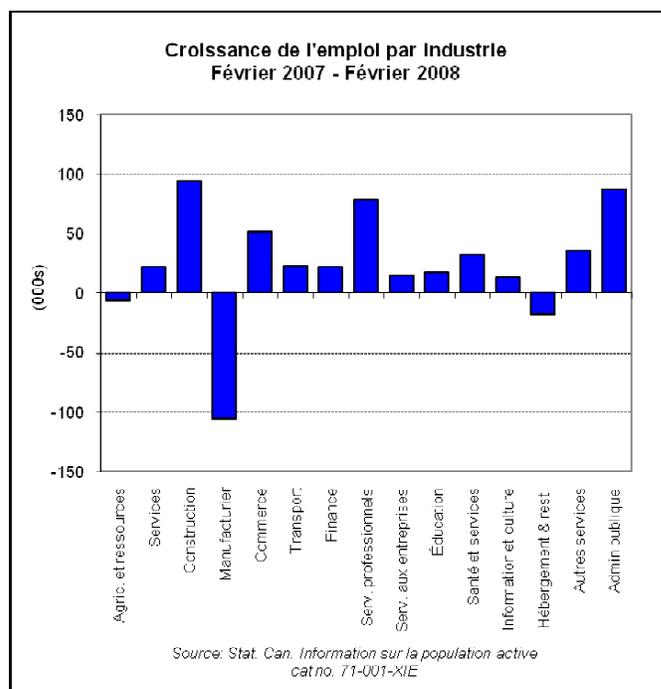
Jusqu'ici, cette année, le nombre d'emplois a augmenté dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Écosse. Toujours selon cette enquête, la majorité de ces nouveaux emplois ont été créés en Ontario, où 59 000 nouveaux emplois se sont ajoutés depuis le début de cette année.

L'enquête fait état d'une forte croissance de l'emploi dans le secteur public l'an dernier, mais plus de 90 % des nouveaux emplois nets de cette année l'ont été dans le secteur privé. La croissance de l'emploi comprend :

- 45 800 nouveaux emplois dans les services, professionnels, scientifiques et techniques,
- 40 300 dans la construction,
- 22 900 dans la finance, l'assurance et l'immobilier,
- 20 200 dans l'administration publique,
- 8 900 dans les services municipaux,
- 7 700 dans les soins de santé et l'assistance sociale,
- 14 800 dans d'autres services.

Ces gains ont été compensés par des pertes d'emplois, notamment dans les domaines manufacturiers, des ressources, de l'éducation et de l'information, de la culture et des loisirs.

Les données relatives à la population active s'appuient sur une enquête à échantillonnage limité auprès des ménages. Les chiffres mensuels, surtout pour des industries, des régions et des groupes particuliers peuvent nettement changer de mois en mois.



Dans bien des cas, l'écart-type de la population dépasse le changement mensuel dans l'emploi. Cela signifie qu'il y a moins de 67 % de chances que les chiffres déclarés constituent un véritable changement dans cette direction. Ajoutons que l'Enquête sur la population active s'appuie sur des déclarations d'individus, ce qui peut entraîner des erreurs dans la classification et les totaux.

Les chiffres annuels et cumulés donnent des résultats plus fiables que les chiffres mensuels, mais ils devraient aussi être interprétés avec prudence et appuyés par d'autres sources de renseignements.

## Rémunération des femmes : tirant toujours de l'arrière, elle ne rattrape pas celle des hommes

Les progrès dans la réduction de l'écart salarial entre les hommes et les femmes sont encore bloqués. Dans bien des cas, la différence s'est même empirée au cours des dernières années.

Peu importe la façon de le mesurer, il y a encore un vaste écart salarial entre les hommes et les femmes :

- Les femmes travaillant à temps plein toute l'année ont reçu un salaire annuel moyen de 39 200 \$ en 2005 – l'équivalent de 70,5 % de ce que les hommes ont reçu en salaire, une différence de 16 500 \$ par année. Ce ratio n'est pas meilleur qu'en 2000 et il est pire que celui du milieu des années 1990.
- La différence salariale a à peine évolué au cours des dernières années et a augmenté dans certains cas. En 2007, les salaires horaires moyens des femmes représentaient 81,9 % de ceux des hommes. Ils étaient en baisse par rapport à 2004 où ils atteignaient 83,3 %.
- Les femmes d'âge à travailler et les femmes plus âgées continuent de souffrir d'une différence de salaires plus marquée que les femmes plus jeunes, mais quelle que soit leur catégorie d'âge, les femmes sont encore payées substantiellement moins que les hommes du même âge.
- Bien que l'écart salarial pour les femmes plus âgées (55 ans et plus) demeure important, il s'est amélioré au cours de la dernière décennie. En 2007, le salaire horaire moyen des femmes plus âgées représentait 79 % du salaire horaire moyen en général, et 67 % de salaires hebdomadaires moyens payés aux hommes.
- Il est troublant de constater qu'en 2007, les femmes plus jeunes (âgées de 15 à 24 ans) faisaient état d'un écart salarial plus prononcé qu'il y a 10 ans.

Certains progrès ont aussi été accomplis dans la réduction de l'écart salarial dans les domaines mieux payés, comme la gestion et les professions libérales.

On n'a malheureusement pas vraiment réussi à combler l'écart salarial qui prévaut dans certains des emplois les moins bien rémunérés, où la différence est aussi la plus grande. En 2007, les femmes qui travaillaient dans la vente au détail n'ont reçu que l'équivalent de 76 % du salaire des hommes; dans les industries primaires, cet écart était de 68 %.

Une lenteur dans la hausse des salaires minimum, des services publics inadéquats et d'autres politiques qui ont favorisé des inégalités croissantes au Canada ont aussi contribué à maintenir l'ampleur de l'écart salarial – en particulier pour les femmes œuvrant dans les métiers moins bien rémunérés.

L'écart salarial dans les principaux emplois du secteur public là où le SCFP est présent, comme les soins de santé, l'éducation, les services sociaux et l'administration publique, est plus faible que la moyenne. La réduction de la différence dans ces secteurs a également mieux progressé.

Ces moindres écarts et ces progrès accrus soulignent l'avantage que les salaires conventionnels représentent pour les femmes.

Les femmes qui étaient syndiquées ont gagné un salaire horaire équivalent à 93,4 % de celui des hommes syndiqués en 2007, en hausse par rapport à 89,4 % en 1997. Cette différence est considérablement moins marquée chez les femmes plus jeunes.

Par comparaison, les femmes qui n'étaient pas syndiquées affichaient une différence de salaire beaucoup plus importante. En 2007, leur salaire horaire moyen équivalait à seulement 78,8 % de celui des hommes non syndiqués. Cet écart chez les travailleurs non syndiqués s'est très peu réduit au cours de la dernière décennie.

Les travailleurs syndiqués bénéficient également d'une meilleure sécurité d'emploi, de meilleures prestations de retraite et de maladie et de plus de congés.

Le problème de la différence des salaires perdure en grande partie parce que beaucoup plus de femmes occupent des emplois précaires, y compris des emplois à temps partiel et temporaire, qui sont considérablement moins payés que les emplois à temps plein et permanents.

- En 2007, les femmes constituaient 70 % de la main-d'œuvre à temps partiel. Dans cette même année, les salaires payés pour les emplois à temps partiel représentaient 66 % seulement de ceux payés pour les emplois à temps plein.

- En 2007, les femmes constituaient 52 % de la main-d'œuvre temporaire. Ces emplois temporaires rapportaient en moyenne 76 % de ce que rapportaient les emplois permanents.

Travail précaire est aussi synonyme de moindre accès à l'assurance-emploi. Certaines réductions dans les programmes d'assurance-emploi font en sorte qu'il est actuellement plus difficile d'avoir droit aux prestations, ce qui veut dire qu'environ 32 % seulement des femmes sans emploi ont droit aux prestations d'assurance-emploi, par comparaison à 40 % des hommes.

D'autres réductions et la privatisation des services publics jouent contre les femmes de multiples façons :

- Dans le secteur privé, les employés sont beaucoup moins susceptibles d'être syndiqués et les femmes y sont moins payées.

- Le manque d'accès aux services publics et les frais plus élevés aggravent la difficulté pour les femmes d'obtenir des emplois stables et bien payés et les obligent à se tourner vers des emplois précaires.
- Les réductions d'impôt, les bénéfices des sociétés et les salaires élevés des cadres profitent peu aux femmes.

*Sources :* La plupart des chiffres ont été calculés à partir de la *Revue chronologique de la population active de Statistiques Canada 2007*. Andrew Jackson du CTC a produit un excellent rapport intitulé *Les femmes dans la population active : encore loin de l'égalité* qui se penche sur ces questions avec beaucoup plus de détail.

<http://congresdutravail.ca/index.php/Women/1345?language=fr>

## Retour vers le futur : les salaires horaires moyens dépassent finalement les niveaux de 1991

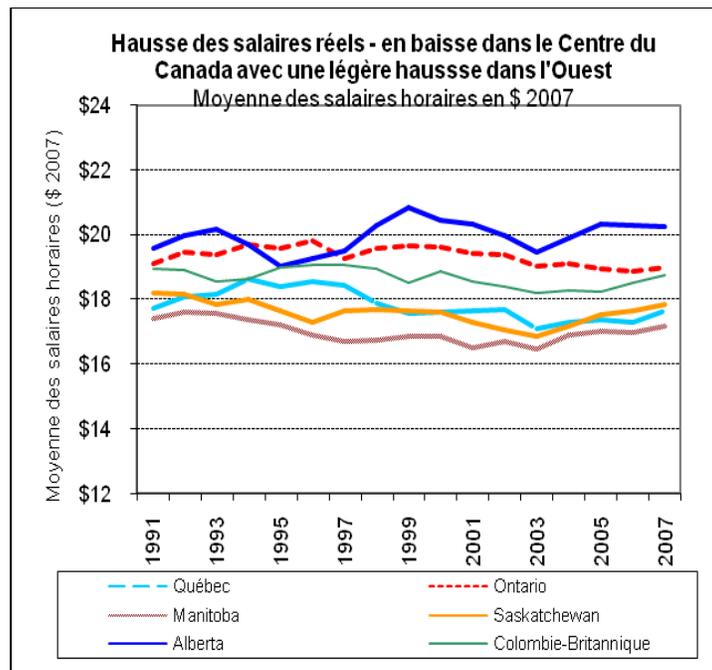
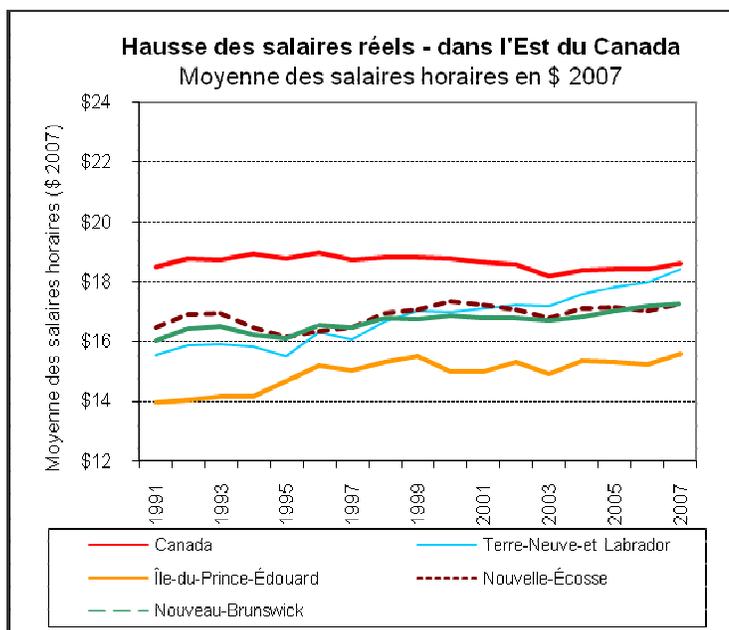
Bien que la plupart des travailleurs aient profité de la hausse des salaires réels au cours des dernières années, cette hausse n'est arrivée qu'après cinq ans de déclin des salaires réels, de 1999 à 2003, et avait été précédée de peu de croissance réelle de la rémunération.

À l'échelle nationale, la moyenne des salaires horaires réels a finalement dépassé son niveau de 1991, mais elle est encore de 2 % inférieure à ce qu'elle était en 1996.

Les tendances des salaires varient énormément selon le métier, le secteur et la région. Les tableaux suivants illustrent les tendances des salaires horaires moyens (temps supplémentaire exclu), corrigés pour les changements dans l'indice des prix à la consommation, par province.

Les provinces de l'Est du Canada sont celles où les salaires réels ont le plus augmenté. L'augmentation à Terre-Neuve-et-Labrador l'emporte sur toutes les autres et rattrape presque la moyenne nationale.

La moyenne des salaires horaires réels pour les travailleurs du Centre du Canada et de la plupart des provinces de l'Ouest est encore au-dessous de ce qu'elle était il y a seize ans. En Alberta, les salaires réels sont actuellement plus élevés qu'en 1991, mais leur niveau est encore de 3 % inférieur à celui de 1999. L'Alberta est la seule province ayant connu un déclin des salaires réels au cours des deux dernières années.



## L'inflation des prix à la consommation montre peu de signes d'apaisement

Malgré la hausse du dollar canadien et les 6 milliards de dollars de réduction de la TPS qui devaient tous deux contribuer à réduire la hausse du coût de la vie, l'inflation des prix à la consommation montre peu de signes d'apaisement.

Au Canada, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2 % en janvier par rapport à il y a un an, égalant l'augmentation annuelle moyenne de 2007.

En janvier, certains coupables bien connus affichaient des prix plus élevés :

- hausse de 20,9 % du prix de l'essence,
- hausse de 24,7 % du prix du mazout,
- augmentation de 7,6 % des coûts des intérêts hypothécaires,
- hausse de 5,8 % des coûts des primes d'assurance,
- augmentation de 6 % du prix des maisons neuves.

La Banque du Canada a eu beau réduire le taux auquel elle prête aux banques commerciales de 75 points de base (3/4 de point de pourcentage) depuis un an, ces banques continuent de charger à leurs clients environ 80 points de base de plus pour leur prêt hypothécaire qu'il y a un an. Ces 150 points de base supplémentaires exigés par les banques équivalent à une hausse de plus de 200 \$ par mois pour une hypothèque de 250 000 \$.

Parmi les autres augmentations de prix des douze derniers mois ayant eu un impact particulier sur les familles, mentionnons :

- une augmentation de 7,7 % du prix des services de garde,
- une augmentation de 12,3 % du prix moyen des services d'eau, et
- une augmentation de 5,6 % du prix du transport en commun.

Au Canada, le prix des aliments a augmenté de seulement 1,4 % par rapport à janvier dernier, surtout à cause d'une baisse dans le prix des fruits (-6,9 %) et des légumes frais (-4,7 %). Aussi, le prix du pain, des pâtes et de la farine ont augmenté de plus de 10 % depuis l'an dernier.

La chute du prix des fruits et des légumes frais est surtout causée par la hausse du dollar canadien, dont la valeur a augmenté de 19 % au cours de la dernière année, par rapport au dollar américain.

Pourtant, la hausse du dollar canadien ne semble pas faire baisser l'inflation dans d'autres domaines. S'il en est ainsi, c'est en partie parce que notre dollar n'a pas augmenté autant que d'autres principales monnaies. Elle a augmenté de 9,3 % par rapport au renminbi chinois et de 3,3 % par rapport à l'euro, comparativement à il y a un an.

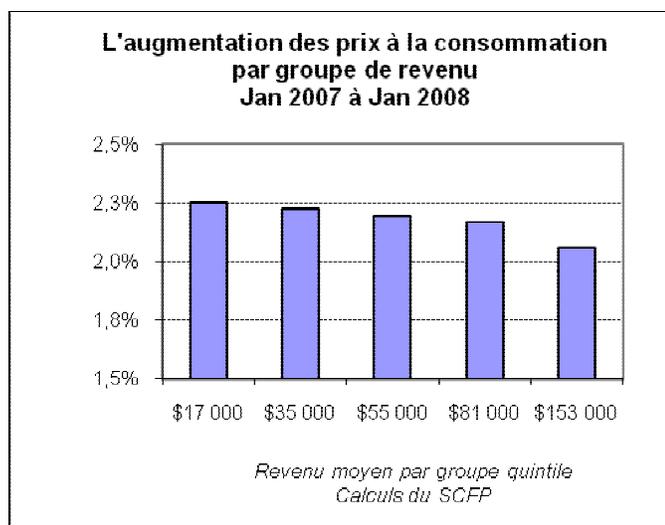
Ces mêmes facteurs qui stimulent à la hausse la valeur du dollar canadien – prix record du pétrole et hausse du prix des marchandises – alimentent aussi la montée des prix en Chine. Le taux d'inflation de la Chine a grimpé à 7,1 % en janvier – son taux le plus haut depuis dix ans – en raison d'une augmentation de 18 % du prix des aliments. L'augmentation des prix des aliments a connu une escalade dans le monde entier, favorisée principalement par des politiques coûteuses destinées à soutenir la production d'éthanol qui transforme les aliments en carburant. Nous réimportons cette inflation en même temps que nos importations de Chine.

Les importations de produits à bas prix de Chine et d'autres pays nouvellement industrialisés ont contribué à maintenir une faible inflation des prix à la consommation pendant nombre d'années au Canada et aux États-Unis, mais il se pourrait bien que cette époque soit révolue.

Si l'indice d'inflation de référence de la Banque du Canada – dont le but est de mesurer les pressions sous-jacentes de l'inflation – n'a augmenté que de 1,4 % en janvier, c'est qu'il exclut certains des prix dont la hausse est la plus rapide, notamment celui de l'essence et des taux d'intérêt hypothécaires.

Bien que ces types d'augmentation de prix n'influencent pas directement l'indice de référence de la Banque du Canada, ils ont un gros impact sur les ménages à faible et moyen revenu.

En janvier, le taux d'inflation selon l'IPC pour les ménages à faible et moyen revenu était environ 10 % plus élevé que celui des ménages à revenu plus élevé, cela parce que le logement, y compris les coûts d'énergie et de transport, constitue une grande partie de leur budget de dépenses.



L'inflation des prix à la consommation ralentit en Alberta et dans les autres provinces de l'Ouest. Après une augmentation moyenne annuelle de 5 % en 2007, le taux d'inflation en Alberta a chuté à 3,6 % en janvier. En Colombie-Britannique et au Manitoba, les taux d'inflation ont aussi baissé en janvier par comparaison à leur moyenne pour la dernière année.

Dans toutes les autres provinces, le taux provincial d'inflation pour janvier était de 0,4 % à 0,6 % plus élevé que sa moyenne annuelle de l'an dernier.

## Perspectives d'inflation pour 2008 et 2009

Les pronostiqueurs économiques ont revu à la baisse leurs prévisions d'inflation des prix à la consommation pour 2008 en raison de la réduction de la TPS, de la hausse de la valeur du dollar canadien et de l'impact d'un ralentissement économique.

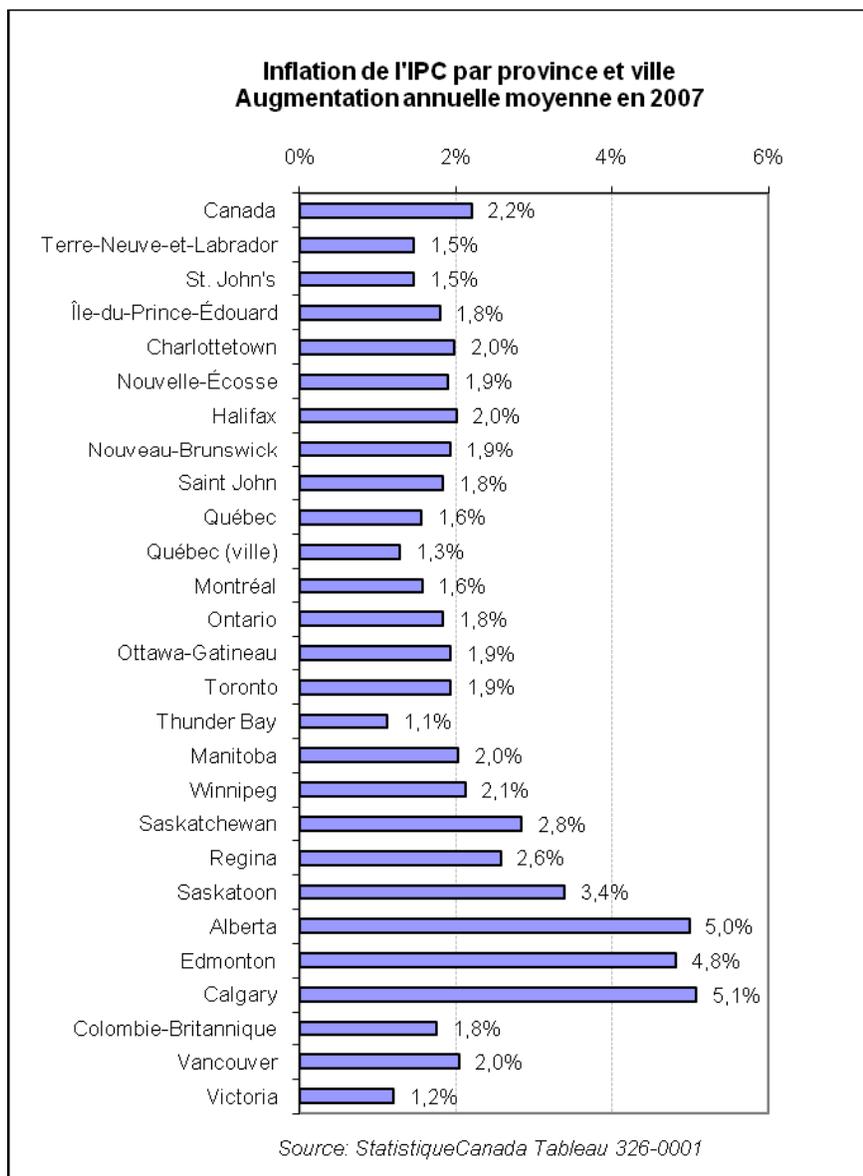
L'automne dernier, les pronostiqueurs s'attendaient à une inflation moyenne de 2,3 % cette année; mais actuellement, la prévision moyenne indique un taux d'inflation de l'IPC de 1,5 % en 2008, et de près de 2 % l'année suivante.

Encore une fois, l'éventail des prévisions d'inflation cette année est large, allant d'une prévision de 1,1 % par la Banque nationale jusqu'à 2,3 % par la CIBC. Les développements dans le domaine de l'énergie seront un facteur déterminant, de même que le prix des maisons et l'ensemble de l'économie au cours de l'année, des éléments qui sont tous imprévisibles.

Il est plutôt probable que le taux national d'inflation de cette année soit plus près de 2 % que de 1,5 %. Encore une fois, la réduction de la TPS ne semble pas profiter tellement aux consommateurs; les économies sur le taux de change ont eu moins d'impact que prévu sur les prix à la consommation intérieurs; le prix du pétrole grimpe; et la réduction du taux d'intérêt de la Banque du Canada pourrait contribuer à empêcher le prix des maisons de chuter.

À l'échelle régionale, c'est en Alberta que l'on s'attend à ce que l'inflation connaisse la plus importante augmentation, se situant à près de 3 % tant en 2008 qu'en 2009. En Saskatchewan, les prix devraient augmenter plus vite que la moyenne nationale, à 2,7 % cette année et à 2,5 % l'an prochain. En C.-B., le taux d'inflation devrait atteindre 2,3 % en 2009.

Les pronostiqueurs s'attendent à ce que les prix dans d'autres provinces grimpent de 2 % ou moins au cours de chacune des deux prochaines années. À la page 5, le tableau *Perspectives provinciales* montre les prévisions consensuelles moyennes d'inflation de l'IPC par province.



## Les conventions signées en 2007 ont apporté les gains salariaux les plus imposants depuis 20 ans

Les conventions collectives signées en 2007 ont fourni aux travailleurs leurs meilleurs gains salariaux connus depuis plus de 20 ans.

La moyenne des augmentations du salaire de base à la suite de la signature d'importantes conventions collectives est de 3,3 %, un taux de 1,1 % plus élevé que celui de l'inflation des prix à la consommation, qui est de 2,2 % pour l'année<sup>8</sup>. Bien que modeste et attendu depuis longtemps, ce taux d'augmentation n'a pas été atteint au terme de la signature d'importantes conventions collectives depuis plus de 20 ans.

Les chiffres de rémunération que fournissent les autres enquêtes (*l'Enquête sur la population active* et *l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail*) ont aussi fait état de gains en salaire réel en 2007 correspondant aux plus fortes augmentations de la dernière décennie.

Dans le secteur public, les gains en matière de salaire de base issus des conventions collectives de l'an dernier équivalaient en moyenne à 3,4 % – le taux d'augmentation le plus élevé depuis 2001.

L'augmentation moyenne du salaire de base réel de 1,2 % était aussi la plus élevée en plus de 20 ans.

Mais il n'est pas encore temps de crier victoire : la force de ces gains salariaux pourrait s'affaiblir. Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de 2007, les augmentations des salaires de base moyens sont tombées à 3,4 %, au-dessous des augmentations de 3,9 % réalisées au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de 2007.

De faibles gains salariaux dans un certain nombre d'usines d'automobiles ont ralenti l'augmentation de salaire moyenne dans le secteur manufacturier et en Ontario en général.

L'augmentation des salaires des travailleurs du secteur public au 4<sup>e</sup> trimestre a également ralenti.

L'augmentation moyenne s'est réduite à 3,4 %, en baisse par rapport à la moyenne de 4,1 % au 3<sup>e</sup> trimestre<sup>9</sup>.

L'Alberta a enregistré les moyennes d'augmentation de salaire les plus élevées, avec des hausses moyennes de 4,9 % dans le cadre de conventions collectives conclues dans cette province l'an dernier. Dans cette province, toutefois, ces augmentations de salaire de base ne sont pas allées de pair avec celles des prix à la consommation, dont l'augmentation moyenne a été de 5,0 % en 2007. Même histoire avec la moyenne de l'ensemble des gains horaires (temps supplémentaire exclu) pour tous les travailleurs payés à l'heure en Alberta qui ont aussi connu une hausse de 4,9 % l'an dernier.

Ces chiffres montrent le spectacle pervers de travailleurs qui, au cœur de l'une des plus fortes expansions économiques de l'histoire canadienne, voient en fait leur niveau de vie reculer. Cette situation met en lumière les vrais problèmes que causent aux travailleurs les booms économiques incontrôlés et révèle la fausseté des arguments selon lesquels le Canada a tout simplement besoin d'accroître la mobilité de sa main-d'œuvre pour que les niveaux de vie s'améliorent. La moyenne des augmentations de salaire en Alberta étant inférieure au coût de la vie, il est clair que les salaires des travailleurs n'alimentent pas l'inflation et ne profitent pas tellement de l'essor de l'Alberta.

<sup>8</sup> Sauf convention contraire, les augmentations des taux de rémunération citées dans cette section concernent les rajustements du taux de salaire de base répartis sur la durée du contrat pour les principaux règlements de négociations collectives (500 employés et plus) conclus durant la période, tels que déclarés par Ressources humaines et développement social Canada.

<sup>9</sup> Il en a été ainsi surtout à cause du grand nombre de conventions conclues dans une Alberta qui a connu une forte hausse des salaires au cours du 3<sup>e</sup> trimestre, alors que les conventions du secteur public au 4<sup>e</sup> trimestre ont été fortement influencées par une convention de l'Agence du revenu du Canada couvrant plus de 33 000 travailleurs.

Mais, avec le ralentissement de l'augmentation du prix des maisons, les prix à la consommation semblent augmenter à cadence modérée en Alberta. On s'attend à des taux d'inflation inférieurs dans les années à venir. Cela veut dire que les conventions collectives qui prévoient des gains salariaux semblables pourraient offrir des avantages réels dans les années à venir<sup>10</sup>.

Les conventions collectives des travailleurs de la Saskatchewan ont aussi donné lieu à des gains fermes sur le plan du salaire de base en 2007, totalisant en moyenne 4,1 % pour l'année. Ils dépassent le taux moyen d'inflation de la Saskatchewan qui est de 2,8 %, ce qui se traduit par des gains salariaux réels de 1,3 % pour l'année.

Ayant pu obtenir des augmentations moyennes du salaire de base de 1,6 % supérieures à l'inflation, les travailleurs syndiqués du Québec ont profité de certains des gains salariaux réels les plus imposants de toutes les provinces.

C'est dans le secteur de l'industrie primaire que les augmentations du salaire de base ont été les plus élevées, atteignant 4,6 % pour l'année. Il est suivi par le secteur des services publics, où les augmentations moyennes ont été de 3,8 %.

Les conventions collectives dans les autres secteurs principaux dont les employés sont représentés par le SCFP – éducation, santé, services sociaux et administration publique – ont généré des augmentations de salaire moyennes de 3,5 %. Dans les secteurs de l'information et de la culture et dans celui des transports, les augmentations de salaire ont été plus faibles, atteignant une moyenne de 2,9 % et 2,7 % respectivement.

Plus de 77 % de l'ensemble des travailleurs dont les conventions collectives ont été conclues en 2007 a bénéficié d'augmentations allant de 2 % à 4 %. Environ 19 % des travailleurs ont reçu des augmentations supérieures à 4 %, alors que 4 % seulement ont reçu des augmentations inférieures à 2 %.

Au 4<sup>e</sup> trimestre, un certain nombre de conventions ont été caractérisées par diverses dispositions ayant trait au bénéfice, à des régimes de participation aux gains et à des primes d'encouragement de même qu'au rajustement dicté par le marché et primes de maintien en poste. Les employés du Syndicat international des employés professionnels et de bureau du Trust La Laurentienne – dont plusieurs prodiguent des conseils financiers aux clients – ont négocié un nouveau régime de prestation de retraite hybride qui sera géré par le syndicat comme solution de rechange au plan de cotisations existant géré par l'administration.

---

<sup>10</sup> Les vrais avantages dépendent largement des actifs et des caractéristiques des dépenses de chaque famille, en particulier depuis que les augmentations des prix des maisons ont constitué une grande partie de l'inflation des prix à la consommation durant les dernières années.

## Taux des règlements salariaux majeurs des négociations collectives annuels

		s					
		2004	2005	2006	2007	2007Q3	2007Q4
Tous		1,8	2,3	2,5	3,3	3,9	3,4
Secteur public		1,4	2,2	2,6	3,4	4,1	3,4
Secteur privé		2,3	2,4	2,2	3,1	3,7	3,5
Inflation de l'IPE:		1,8	2,2	2,0	2,2	2,1	2,4

## Taux des règlements salariaux par province – Règlements majeurs

	TN	IPE	NÉ	NB	QC	ON	MB	SK	AB	CB	Prov multi	Fédéral
2004	1,0	2,4	4,7	4,1	2,5	3,0	2,6	1,6	3,1	-1,6	2,7	1,6
2005	2,0	2,5	3,3	3,0	1,6	2,7	2,9	2,0	3,0	0,5	4,1	2,6
2006	1,7	2,7	3,2	2,9	1,9	2,5	2,6	2,1	3,4	2,5	3,8	2,3
2007	1,5	2,8	3,0	2,3	3,2	2,9	3,0	4,1	4,9	3,0	3,5	2,8
Taux IPC	1,5	1,8	1,9	1,9	1,6	1,8	2,0	2,8	5,0	1,8	2,2	2,2
2007Q3	-	-	2,9	-	2,1	3,2	3,1	4,0	5,1	3,3	3,6	2,6
2007Q4	3,2	-	2,9	-	3,1	2,8	3,5	4,2	5,4	2,9	2,9	3,3

## Taux des règlements salariaux par industrie – Règlements majeurs

Industrie	2004	2005	2006	2007	2007Q3	2007Q4
Primaire	2,9	2,3	2,7	4,6	5,7	-
Services publics	3,0	2,6	2,3	3,8	4,2	4,4
Construction	2,7	2,5	3,6	3,3	3,9	4,2
Manufacture	2,4	2,5	2,2	2,4	4,0	2,7
Gros et détail	1,4	1,9	1,1	1,9	1,9	-
Transports	0,6	2,9	2,1	2,7	2,9	3,1
Information & culture	2,7	2,4	2,5	2,9	2,0	3,1
Finance & services professionnels	1,6	2,3	2,5	3,6	2,3	4,2
Éducation, santé et services sociaux	0,8	2,1	2,5	3,5	4,6	3,8
Loisir et hébergement	2,7	1,9	2,9	3,3	3,5	2,5
Administration publique	2,5	2,4	2,8	3,5	3,8	3,2

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, principaux règlements salariaux, [les plus récentes données en date du 3 mars 2008] [http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/raj/01raj\\_sal.shtml](http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/raj/01raj_sal.shtml)